

APPROBATION DE LA MODIFICATION DU PLAN D'OCCUPATION DES SOLS DE LUDRES

Monsieur REINSTADLER, Adjoint au Maire chargé de l'urbanisme, rappelle au Conseil Municipal qu'il avait eu à se prononcer sur une première liste de modifications lors de sa séance du 20 Avril 1982, et avait demandé à cette occasion l'engagement de la procédure visant à l'approbation d'une nouvelle série de modifications.

A la suite de l'arrêté préfectoral du 6 Octobre 1982, il a été procédé à une nouvelle enquête publique du 13 au 30 Octobre 1982, portant sur les modifications apportées aux documents suite à la seconde réunion du groupe de travail, du 16 Mars 1982 :

A) Plan du P.O.S. - échelle 1/2000ème

- le secteur III NAb est divisé en deux parties : III NAb et III NAr
- le secteur III NAe est également divisé en deux parties : III NAe et III III NAq
- la parcelle cadastrée AC151 classée en zone III NAe passe en zone UB

B) Plan du P.O.S. - échelle 1/1000ème

- la parcelle cadastrée AC 151 passe en zone UB

C) Plan de servitude

- les deux lignes électriques de 20 000 volts au lieux dits "Les Baraques" et "la Radio Borne" sont portées au plan.

D) Règlement

P.56, section I, 2ème §, à la place de "16 secteurs classés de a à p", lire
"18 secteurs classés de a à r"

P.57, article NA2 c) 1e §, à la place de ..."sous-secteur (indice de a à q) concerné", lire "sous-secteur (indice de a à r) concerné"

c) 3e §, 1er alinéa : à la place de "III NAe, f, i, j et m",
lire "III NAe, f, i, j, n et q"

et après ..."le long des voies existant à la date de publication du P.O.S.", ajouter ..."ou à créer"

c) 3e §, 2ème alinéa : à la place de ..."IIIAa, b, c, d, g, h, k, l, m, o et p"
lire ..."a, b, c, d, g, h, k, l, m, o, p et r"...
et après ..."le long des voies existant à la date de publication du P.O.S.", ajouter ..."ou à créer"

LE CONSEIL MUNICIPAL,
après en avoir délibéré,

- accepte dans son intégralité la liste des modifications énumérées ci-dessus qui ont reçu l'avis favorable du District de l'Agglomération Nancéienne le 17 Décembre 1982.